

La situation des Juifs de Tunisie sous le régime de Vichy et pendant l'occupation nazie (juin 1940-mai 1943)

HABIB KAZDAGHLI

UNIVERSITE DE LA MANOUBA, TUNIS

En juin 1940, date de la soumission de la France à l'Allemagne hitlérienne, la Tunisie se trouve depuis 1881 sous protectorat français. Outre les musulmans, élément majoritaire de la population, et les Européennes venues s'installer dans le sillage de la colonisation française, le pays comptait, depuis l'Antiquité, une composante juive autochtone, appelée « touansa », à laquelle s'est ajoutée depuis le XVIII^e siècle une autre communauté venue de Livourne (Italie), appelée « granas ». Cette dernière, originaire d'Espagne, a été accueillie en Toscane, avant qu'une partie des Juifs commerçants vienne s'installer en Tunisie. Ainsi au moment du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le nombre total de Juifs établis en Tunisie est d'environ 100 000 personnes.

Depuis 1922, la communauté juive vivant dans le Grand Tunis (la capitale) était dirigée par un conseil, élu par leurs coreligionnaires de sexe masculin, dont la dernière élection remonte à 1939. La relative stabilité de cette communauté juive de Tunisie se voit ébranlée par le déclenchement du second conflit mondial. En effet, le 3 septembre 1939, la France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne. Cette dernière ne tarde pas à riposter à travers une offensive terrestre en occupant plusieurs autres pays et en attaquant les îles britanniques. Le 10 mai 1940, l'offensive allemande contre la France est totale et la guerre s'élargit à d'autres pays. Le 10 juin 1940, l'Italie rentre en guerre aux côtés de l'Allemagne. Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain accepte la défaite de la France et le 18 juin à partir de Londres, le général de Gaulle lance son appel pour refuser la soumission à l'Allemagne nazie, cependant, la France officielle, dirigée par le maréchal Pétain, signe l'armistice le 22 juin.

La Tunisie sous le régime de Vichy (juillet 1940-novembre 1942)

Dans le nouveau contexte marqué par une France, désormais sous tutelle allemande, le 10 juillet, le maréchal Pétain obtient les pleins pouvoirs et dirige un gouvernement dont le siège se trouve dans la ville de Vichy. La Tunisie et le reste des possessions françaises d'Afrique du Nord restent sous la dépendance du gouvernement de Vichy. À partir de juillet 1940, un nouveau résident général, l'amiral Esteva est nommé à Tunis. Comme la France, la Tunisie va subir les effets de l'hégémonie allemande, notamment en ce qui concerne la situation des Juifs. C'est ainsi que le 3 octobre 1940, lorsque le gouvernement du maréchal Pétain promulgue le statut des Juifs, la décision est vite devenue applicable en Algérie et dans toutes les possessions françaises. La défaite de la France et le développement des idées d'extrême droite vont compliquer les relations entre les Juifs et musulmans. Plusieurs incidents graves sont signalés, notamment au cours de l'été 1940. Ainsi la ville du

Kef (nord-ouest) est le théâtre de tensions entre Juifs et musulmans pendant presque une semaine, entre les 3 et 8 août 1940. Souvent, ce sont des rumeurs savamment diffusées qui sont à l'origine des troubles, elles tournent autour « d'un viol commis par un Juif » ou d'une prétendue « relation entre un Juif et une jeune musulmane ». Encouragés par le climat ambiant prôné par le gouvernement de Vichy, les événements du Kef s'étendent par la suite dans d'autres villes et villages proches de cette ville : Oued Meliz, Souk-El-Arba, Siliana, Thala. À chaque fois, des attaques sont menées contre les quartiers juifs, où leurs magasins sont mis à sac.

Les tensions peuvent parfois causer la perte de vies humaines, comme ce fut le cas dans la ville du sud tunisien, à Gabès le 18 mai 1941. Cette dégradation des rapports entre les deux communautés musulmanes et juives s'explique dans une large mesure par le contexte de la guerre et par le déferlement de la politique raciste et antisémite du gouvernement de Vichy. Obéissant aux ordres nazis, les autorités françaises vont jusqu'à distinguer les Juifs des autres composantes de la population. Ils sont tout d'abord recensés avec leur lieux de résidence, leurs professions, alors que les listes répertorient leurs biens et même leur appartenance politique. C'est à la suite de ces inventaires précis que les autorités passent à la phase de l'application juridique du « statut du juif » en Tunisie.

Mise en application du statut de juif

C'est dans le cadre de la mise en place effective du statut du juif que s'inscrit le voyage de Xavier Vallat en Tunisie, commissaire du gouvernement français aux questions juives. Ce dernier arrive, en août 1941, en tournée en Afrique du Nord pour installer dans chacun des pays visités une antenne locale du Commissariat général aux questions juives. Le 16 octobre 1941, un arrêté résidentiel institue un quota, restreignant à 5 % du corps médical le nombre de médecins juifs pouvant exercer leur profession. D'autres mesures sont par la suite prises afin de renforcer cette orientation raciale. Ainsi, le 30 mars 1942 est publié un arrêté résidentiel éliminant les éléments juifs du barreau. Le 30 juin 1942, toutes les activités d'assurance sont interdites aux Juifs, le 8 septembre 1942, les sportifs juifs sont interdits de compétition. Pour compléter la série des mesures juridiques visant la limitation du rôle des Juifs dans toutes les sphères de la vie sociale et économique, le 25 octobre 1942, sont publiées les premières nominations d'administrateurs provisoires pour des biens et entreprises possédées par des Juifs de Tunisie.

L'arrivée au pouvoir du bey Moncef, le 19 juin 1942, n'interrompt pas pour autant la politique des mesures vexatoires à l'égard des Juifs. Moncef Bey, très populaire, réunit autour de lui plusieurs personnalités politiques pour tenter de mettre à profit la situation marquée par l'affaiblissement de la France et redonner du prestige à la famille beylicale qui vivait en hibernation depuis l'installation de la France en Tunisie. Il se présente alors comme le défenseur de tous habitants du pays. Ainsi, il ne cesse d'affirmer que sa haute sollicite est garantie à toutes les composantes de la population. Au cours d'une audience avec une délégation de personnalités juives venue lui rendre visite à la fin du mois de juin 1942, il tient à les assurer qu'ils sont ses sujets et que « les juifs comme les musulmans sont mes enfants ». Malgré tous ces signes de bienveillance et la volonté de vouloir protéger les Juifs, l'autorité effective reste entre les mains des hauts fonctionnaires rattachés au gouvernement du Vichy agissant sous la pression allemande. On peut affirmer que ce sont les

fonctionnaires français du régime de Vichy qui se chargent de la préparation effective du terrain, avant même l'arrivée des troupes allemandes en Tunisie le 8 novembre 1942.

La Tunisie sous l'occupation allemande (8 novembre 1942-13 mai 1943)

Le 8 novembre 1942, deux opérations, menées distinctement à l'Ouest et à l'Est, vont transformer toute l'Afrique du Nord en champ de bataille entre les belligérants de la Seconde Guerre mondiale. D'une part, il y a le débarquement des forces anglo-américaines à l'Ouest au cours de l'Opération Torch en Algérie et au Maroc. De l'autre, en débarquant à l'aéroport d'El Aouina à Tunis, les troupes de l'Axe ont un double objectif : arrêter l'avancée des troupes anglo-saxonnes en provenance du Maroc et d'Algérie et assurer le repli vers l'Ouest depuis la Libye des troupes de l'Afrika Corps dirigées par Rommel, après le désastre subi les 2 novembre 1942. Ce jour-là est été marqué par un tournant déterminant dans la guerre du désert entre les forces anglaises et allemandes avec la victoire de Montgomery à El Alamein en Égypte. Le double débarquement va annoncer le début de la campagne de Tunisie. Entre novembre 1942 et mai 1943, la guerre fait rage et marque le pays avec deux lignes de front : l'une à l'ouest afin de stopper l'avancée des troupes en provenance d'Algérie et la ligne Mareth au sud pour empêcher le passage de Montgomery arrivant de Libye.

C'est dans ce contexte que vont s'inscrire les mesures contre les Juifs en Tunisie. Dès leur entrée à Tunis, les Allemands imposent aux Juifs le travail obligatoire à partir du 9 décembre 1942, puisque les considérant comme complices des Anglo-Saxons. En conséquence, il leur revient de réparer les destructions des attaques aériennes menées par les troupes alliées sur les divers fronts en Tunisie. Ainsi, plusieurs camps sont érigés dans différentes régions du pays, notamment dans les zones proches des lignes de démarcations, dans les villes portuaires et aux côtés des terrains d'atterrissages.

Dès les premiers jours, 3 700 hommes de 19 à 50 ans, répartis sur plus de 30 camps, sont internés : 300 du côté de Massicault et Ksar-Tyr, 435 à Cheylus, 250 à Mornaghia, à l'ouest de Tunis, 1 000 dans le secteur italien (97 hommes à La Goulette, 256 à Enfidaville, 250 à Sainte Marie du Zit, 345 à Zaghouan). 1 050 à Mateur et à Bizerte, 500 à l'aéroport de Tunis, 150 au port de Tunis. Les Juifs enfermés dans les camps subissent humiliations et sévices par les troupes allemandes, ils sont nourris et soignés par leur propre communauté. Les dirigeants de la communauté ont la charge d'assurer le recrutement de nouveaux éléments pour les envoyer aux camps, de collecter les vivres pour nourrir les travailleurs réquisitionnés et de les soigner en cas de maladie. Outre les sévices physiques, des participations financières sont demandées à la communauté pour financer les différentes opérations. Ainsi, dès le 21 décembre 1942, on exige pour le lendemain à 18h, le versement d'une amende de 20 millions de francs pour le dédommager les victimes des bombardements des Anglo-Saxons, alliés des Juifs.

Ainsi, entre le 10 décembre 1942 et le 14 janvier 1943, date de la mise en vigueur de l'interdiction du quartier juif aux soldats allemands, plus de 40 viols ont été enregistrés par la communauté. Des amendes sont également infligées : 23 millions de francs à Tunis, à Sousse, 15 millions, 10 millions, puis 150 000 francs sous forme de bijoux. À Sfax, 20 millions de francs et 20 kg d'or et même poids d'or à Gabès. Sur l'île de Djerba, le commandant allemand Rauff, sous menace de faire bombarder les deux quartiers juifs, exige du Grand rabbin la remise de 43 kg d'or.

Ces exactions généralisées ne peuvent être le fait uniquement des soldats allemands, avant leur arrivée durant la période de gestion directe des représentants du gouvernement de Vichy en Tunisie (1940-1942), les sentiments de haine et de revanche étaient déjà bien diffusés. Des tentatives sont menées par certains éléments musulmans, et surtout, par les militants de la droite et de l'extrême droite française, donnant libre cours à leurs sentiments anti-juifs, tirant ainsi profit de la haine antisémite des Allemands. Cependant, comme l'écrit un témoin de la période, l'historien Paul Sebag « Les manifestations d'hostilités sont somme toute assez rares. Le gros de la population musulmane fait preuve de la plus grande réserve ». On relève même plusieurs cas de musulmans qui manifestent un soutien actif à des travailleurs juifs pour les soustraire au service du travail obligatoire (STO), en les cachant loin des regards des soldats allemands ou cachent des familles juives en prévention des exactions allemandes. Tel est le cas de Khaled Abdelwhahab, habitant à Mahdia et qui abrite des Juifs dans sa ferme durant la période de l'occupation allemande de la région. Certes, il n'y a aucune comparaison à faire entre ce qui s'est passé en Tunisie et le sort subi par des millions de Juifs et d'autres minorités, ainsi que des militants politiques en Europe, cependant, force est de constater que les Juifs de Tunisie ont bien été ciblés dès juin 1940 par l'extrême droite française, raciste et antisémite, et à partir de novembre 1942, par les troupes allemandes et italiennes.

Il faut mentionner l'échec des nazis qui entendent pousser les musulmans à organiser des pogroms contre leurs concitoyens juifs, grâce à la fermeté de Moncef, à l'action d'hommes aussi clairvoyants que le Premier ministre M'hamed Chenik et les ministres Mahmoud El Matéri et Aziz Jallouli. De leur côté, des dirigeants nationalistes tunisiens comme Habib Bourguiba appellent du fond de leurs cellules leurs compatriotes à se soustraire à toute collaboration avec les Allemands et à entrer en contact avec les représentants des Alliés en Tunisie. Il convient également de rappeler le rôle joué par de nombreux Juifs communistes et socialistes dans les appels à saboter la présence allemande en Tunisie, à travers la distribution de tracts et de journaux. Le parti communiste de Tunisie, pluriconfessionnel et multinational, dont les membres sont alors aussi bien des musulmans, que des chrétiens et Juifs ou encore des Français, des Italiens, des Espagnols, contribue dans une parfaite fraternité à la lutte contre les lois raciales du gouvernement de Vichy et la politique antisémite et humiliante des occupants nazis. Tous ces facteurs ont contribué à l'entrée victorieuse des armées alliées à Tunis le 8 mai 1943, marquant ainsi une nouvelle étape dans la longue marche pour la victoire définitive contre les nazis en mai 1945.

Références

Habib Kazdaghli, *Les juifs, nos frères en la patrie*, Tunis, Santillana, 2024.

Paul Sebag, *Histoire des juifs de Tunisie des origines à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 1991.

Robert Satloff, *Among the Righteous. Lost stories from the Holocaust's Long Reach into Arab Lands*, New York, Plublic Affairs, 2006.